les mieux outillés et que notre service de subsistances et d'approvisionnements est parfait. »

UNE RÉBELLION A BORD

On télégraphie d'Hong-Kong au *New York Herald* :

« On est vivement ému, ici, par la rébellion qui s'est produite à bord du vaisseau de guerre britannique *Barfleur* portant le pavillon de l'amiral Bruce. L'équipage s'est mutiné et a jeté par dessus bord les hausses mobiles des canons.

» Les autorités locales sont très réservées au sujet de cette affaire.

» On raconte, toutefois, que l'équipage s'est considéré comme lésé par la façon dont ont été réparties les prises faites à Pékin. Les hommes se plaignent en outre, des punitions excessives qui leur ont été infligées.

» Les officiers subalternes, eux aussi, ont des griefs à faire valoir ; ils reprochent à leurs chefs de ne pas avoir pu obtenir un congé raisonnable à l'arrivée du navire à Hong-Kong, alors qu'ils avaient fait huit mois de service actif.

» On affirme qu'un des sous-officiers a été blessé intentionnellement.

» Il est bien difficile de savoir la vérité exacte sur ces incidents, mais on raconte également que quarante ou cinquante hommes sont aux fers.

» Les congés ont été supprimés pour tout l'équipage qui a formellement refusé d'obéir aux ordres.

LA TRIPLE ALLIANCE COMPROMISE

Vienne, 4 janvier. — Depuis trois ou quatre semaines, les Etats de la triple alliance ont entamé des pourparlers confidentiels sur le renouvellement des traités de commerce existant entre eux.

Il paraît que ces négociations sont plus laborieuses qu'on ne le pensait et au dire de certains personnages bien renseignés, il pourrait en résulter une dislocation du groupe formé par les trois monarchies. Un différend grave a surgi entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie au sujet du droit d'entrée des vins italiens.

Pour l'empire allemand, c'est M. Pritsch, consul général d'Allemagne à Gênes, qui mène les pourparlers. Il a pour mission de demander aux deux alliés un abaissement le droit d'entrée pour certains produits allemands. Les représentants de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie ne semblent guère disposés à accorder cette concession.

COMMUNICATIONS ELECTRIQUES
entre la Terre et la planète Mars

Chicago, 4 janvier. — Un savant électricien, M. Nicolas Tesla déclare qu'il est sur le point d'entrer en communications électriques avec les habitants de la planète Mars.

Depuis trois semaines, il se livre à toute une série d'expériences sur un point très élevé du Colorado. Or, après plusieurs tentatives vaines, un de ses instruments de réception a soudain et à différentes reprises, enregistré des signaux.

Ces signaux provenaient-ils n'en pas douter, d'un courant électrique établi avec la planète Mars, mais malheureusement, le courant était trop faible et les appareils trop rudimentaires pour qu'il fut possible de donner une interprétation quelconque aux signaux reçus.

M. Tesla ne paraît pas douter une minute qu'avec de nouveaux appareils perfectionnés et avec un courant plus fort il lui sera possible d'entrer en communication avec les habitants même de Mars.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

L'INVASION DU CAP CONTINUE

LES ANGLAIS DEFENDENT CAPETOWN

L'invasion de la colonie du Cap continue et s'accentue : l'infiltration boer fuse de tous côtés, dans un pays tout disposé à l'accueillir.

Selon la *Westminster Gazette*, le nombre des hollandais du Cap en armes dans colonie dépasse dix mille. Cette information d'un journal anglais est significative et de fait, les nouvelles du théâtre de la guerre sont d'une gravité [illegible]

Balayant tout devant eux, les commandos boers traversent au galop la colonie du Cap : ils se précipitent des hauteurs du Zoutpansberg vers la mer. Sur la côte, dans les grosses villes de banque et de négoce, où la guerre jusqu'ici n'était qu'une affaire de Bourse, on s'arme, on se barricade, on s'affole.

Rien n'est prêt pour la défense ; point de garnison pour protéger les ports, point d'artillerie. Des navires de guerre ont débarqué précipitamment des hommes et des canons.

Toute la population civile est appelée aux armes, car il n'y a pas à compter avant longtemps sur les troupes de lord Kitchener. Le général en chef ne peut que donner des conseils, et il le fait, comme on l'a vu hier, avec un désintéressement qu'il est difficile de ne pas trouver ironique : « Ce qu'il faut pour envelopper ou refouler les envahisseurs, écrit-il aux autorités du Cap, ce sont surtout des troupes bien montées... Les Boers sont peu nombreux, mais sont très mobiles ».

La population de Capetown sait qu'ils sont mobiles ! Ils brûlent les étapes avec une effrayante rapidité, semant la route de chevaux fourbus que les Anglais ramassent derrière eux.

Voici la situation actuelle dans la colonie du Cap :

Le district de Graaf-Reinet, entre la ligne ferrée de Port-Elisabeth et celle du Cap ; celui de Beaufort West et celui de Fraserburg, plus à l'ouest, sont envahis. La population de ces districts s'est toujours signalée par ses sentiments boerophiles et fait cause commune avec les envahisseurs.

Il est peu probable que les Anglais puissent y tenir longtemps. Néanmoins ils ont renforcé les petites garnisons des villes de Middelburg (occupée encore par le général William) et de Craddock, que met en péril la prise de Maraisburg située à 20 milles au nord ; celle de Graaf Reinet, menacée par le commando de Kruitzinger qui s'est emparé avant-hier de Glenharry ; celle enfin de Beaufort West, qui de fond la ligne du Cap, et celle de Fraserburg vers laquelle le commando d'Hertzog s'avance en colonnes.

Mais la défense de ces places ne saurait servir à rien si, plus au sud, les fermiers afrikanders ont déjà pris les armes ; un engagement qui a eu lieu hier à Matjesfontein montre que c'est beaucoup plus près de Capetown que la résistance suprême doit être organisée.

Les Anglais le comprennent bien et déjà retirent leurs troupes vers le sud, pour les concentrer à Edimburg-Station. La question est seulement de savoir si la concentration des détachements épars le long des voies ferrées suffira à assurer la sécurité de Capetown et si lord Kitchener ne va pas être contraint d'évacuer une grande partie des républiques sud-africaines pour sauver la colonie du Cap.

Les Boers ne peuvent souhaiter plus éclatant succès.

Les enrôlements anglais

Londres, 4 janvier. — Le correspondant du *Standard* au Cap télégraphie, le 3 janvier :

540 hommes se sont enrôlés aujourd'hui, premier jour du recrutement, pour le corps de défense coloniale. On pense que ce chiffre sera doublé demain.

Le premier détachement de ce corps partira jeudi pour Hey-River.

Les juifs du Cap organisent également un corps de milice.

Une dépêche du Cap ajoute que les voies menacées sont occupées par des troupes anglaises, organisées à peu près de même façon que les Boers. Les soldats ont des fusils, des jumelles, peu de bagages. Les domestiques et les voyageurs de commerce forment des corps spéciaux et se pourvoient eux-mêmes de chevaux où ils peuvent.

Les autorités ont en mains les équipements nécessaires et prêts à être envoyés dès que les corps seront organisés.

Les Anglais auraient recruté en une semaine 10,000 irréguliers, dont 5,000 sont déjà envoyés sur les lieux du combat.

La ville du Cap aurait fourni 2,500 hommes.

Les menaces de Kitchener

On télégraphie de Prétoria au *Morning Post* :

« Lord Kitchener a expliqué sa ligne de conduite à une commission de Burghers influents et soumis. Il a dit qu'à l'avenir il ne laisserait dans les campagnes ni vivres ni paysans ; ceux qui feront leur soumission seront placés dans des laagers situés dans leurs districts respectifs, avec leurs femmes et leurs familles. Les femmes et les enfants sans protection seront également placés dans ces laagers et les autorités militaires les surveilleront.

» Une commission de paix boer a été formée. Elle se compose de quatre membres du Volksraad et d'Andrea Cronje, frère du général. Dans tous les districts, des sous-commissions ont été organisées. »

D'après plusieurs journaux, lord Kitchener, après avoir expliqué en détail à cette commission sa méthode qu'il considère comme de nature à mettre fin à la guerre d'une façon aussi humaine que possible, a ajouté que, s'il échouait, il connaissait d'autres moyens qu'il se verrait obligé d'employer.

« La commission a décidé de faire imprimer le discours de lord Kitchener en hollandais et de le faire circuler partout.

» Des ordres ont été donnés pour défendre l'incendie des fermes, excepté dans le cas où il s'agira de chatier les habitants. »

LES BOERS DANS LE TRANSVAAL

Johannesburg, 4 janvier. — Les Boers ont montré une extrême activité au Transvaal la semaine dernière ; chaque jour ils ont attaqué des trains, des convois et des postes isolés, la marche des trains est maintenant peu régulière ; le Rand a été très troublé ; les habitants du Bechuanaland font cause commune avec les Boers.

M. KRUGER EN HOLLANDE

La Haye, 4 janvier. — Malgré sa bronchite, qui est d'ailleurs légère et qui suit son cours normal, le président Kruger continue à s'occuper activement des affaires d'Afrique.

On assure qu'il est très satisfait des dernières nouvelles qu'il a reçues de Russie.

Un des témoignages notables des sympathies russes est donné par la ville de Kiev. La majorité du conseil communal a déposé une motion tendant ce que le président Kruger fût nommé citoyen de Kiev.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
EN AUTRICHE

Vienne, 4 janvier. — Les élections au Reichsrath, qui se compose de quatre cent vingt-cinq députés, se répartissent sur une durée de plus de deux mois.

Hier, les électeurs étaient appelés à pourvoir à quarante-sept sièges, tous dépendant de la cinquième curie, qui est la seule où le suffrage universel soit appliqué.

Les résultats complets ne sont pas encore connus. Tels qu'on les peut juger, ils sont cependant beaucoup plus favorables pour nos camarades socialistes que les nouvelles venues précédemment. d'Autriche n'auraient permis de le supposer.

Dans les diverses provinces, les socialistes ont obtenu 12 sièges. Ils avaient perdu en Bohême 6 sièges ; en Moravie et en Styrie, 1 ; à Vienne (2e circonscription), et à Brunn, ils sont en ballottage. Ils ont gagné, en Basse-Autriche, 3 sièges ; en Silésie, 1.

Les Jeunes Tchèques ont jusqu'ici neuf sièges en Bohême, trois en Moravie ; ils en ont perdu définitivement deux en Bohême. (Les résultats de Prague sont encore inconnus.) Ils ont perdu un siège en Moravie.

Le Parti Ouvrier a enlevé quatre sièges en Bohême, un en Moravie.

Les radicaux allemands, qui jusqu'ici n'avaient qu'un mandat (Tuerek) en Silésie, l'ont perdu par suite de l'élection d'un socialiste ; mais ils ont gagné cinq sièges en Bohême.

Le parti progressiste allemand, qui avait deux sièges en Bohême, en a perdu un, gagné par le radical allemand Hanak, [illegible] Beech.

Le parti catholique populaire a perdu 3 mandats sur les 10 qu'il avait en Basse-Autriche : il est en ballottage à Vienne deuxième circonscription, avec un socialiste Adler, et à Krems avec l'Allemand populiste Dotz.

Brute Galonnée

Perpignan, 4 janvier. — Divers incidents ont marqué les réceptions du nouvel an du général Gay de Taradel, commandant d'armes par intérim de la place de Perpignan. Les incartades cléricales commises par cet officier général, quand il était à Auch, avaient motivé son déplacement, mais cette mesure ne paraît pas l'avoir corrigé de ses façons provocatrices.

Recevant l'association polytechnique qui, depuis quinze ans, fait un cours gratuit aux militaires illettrés, mais qui est connue comme étant imbue de l'esprit laïque, le général Gay de Taradel s'est écrié, avant même que le président, M. le docteur Baille, conseiller général, eût pu prononcer une parole :

« Je vous remercie messieurs de votre visite mais je crois devoir vous dire que je désapprouve complètement qu'on ait autorisé les militaires à suivre vos cours. Qu'il y ait dans l'armée des illettrés, il nous importe peu. Vous n'avez qu'à faire respecter vos lois sur l'enseignement. Mais tant qu'ils sont sous les drapeaux les hommes nous appartiennent et ils n'ont qu'une chose à apprendre, à se faire tuer.

Recevant quelques minutes plus tard l'assistance par le travail, à la suite des vœux que son président, M. le pasteur Arand, avait formulés pour la grandeur de l'armée, le général a répondu :

« Je suis heureux, monsieur le pasteur, des sentiments que vous venez de manifester. Ils sont d'autant plus précieux qu'ils contrastent avec ceux de vos coreligionnaires qui, depuis deux ans, déploient leurs efforts pour couper en deux l'armée nationale et pour affaiblir la patrie française. »

Ces incidents font, comme on le pense, l'objet de toutes les conversations et il est probable que le ministre de la guerre en sera saisi prochainement. Quant à la sanction elle est facile à prévoir : l'incident Cuignet est trop récent pour qu'on ait oublié l'arrêt du conseil d'enquête devant lequel il a comparu.

LES MINEURS DE CARMAUX

Grève probable dans le bassin de la Loire

Carmaux, 4 janvier. — Le Syndicat des mineurs de Carmaux vient de rédiger une demande d'augmentation de salaire de 10 p. c. et en même temps de formuler un cahier général des revendications. Cette démarche irrite le Conseil d'administration, qui déclare s'opposer énergiquement à toute modification comme à tout arbitrage.

Une demande de 10 p. c. d'augmentation ayant été également formulée à Montceau-les-Mines, le directeur de la Compagnie avait promis de donner réponse le 1er janvier.

Le syndicat demanda alors une audience au directeur et arriva au grand complet, escorté des ouvriers renvoyés dans les dernières grèves. Le directeur a fait plusieurs concessions. Il a repris 42 ouvriers renvoyés sur 45 et accordé une augmentation de 5 0/0. Néanmoins, le syndicat ne se déclare pas satisfait.

Dans le bassin de la Loire, aux environs de St-Etienne, les houilleurs sont également dans l'effervescence et il faut s'attendre à une grève pour février.

A Clermont-Ferrand plusieurs meetings ont été tenus par des députés socialistes. M. Wallaeck-Rousseau écrit à ces députés qu'il avait essayé de proposer au conseil d'administration de Saint-Eloi-les-Mines, un terrain d'entente, et que le conseil avait refusé.

Les assistants des meetings ont tous voté que, si dans huit jours le conseil ne cédait pas, la grève généraleserait déclarée dans tout le bassin houiller.

Faits Divers

HORS RÉGION

Mésaventures d'un journaliste

New-York, 4 Janvier 1901. — Il vient d'arriver une étrange aventure à l'un de nos confrères américains, M. Thomas Minnick.

Voulant pour son journal voir de près le traitement des fous internés dans l'asile de Bellevue M. Minnick se présenta à l'hotel Hoffmann et demanda à voir le prince de Galles.

On le mit à la porte, mais il se querella avec plusieurs policemen, et on finit par l'interner lui-même à l'hôpital. Malheureusement, les médecins comprirent tout de suite qu'ils avaient affaire à un mauvais plaisant, et lui administrèrent une sévère leçon.

On lui donna un vomitif, on l'empêcha de dormir, on lui administra plusieurs douches glacées et on le vaccina.

Finalement, un des docteurs déclara à haute voix devant le « pauvre fou » qu'il faudrait le trépaner, « afin d'extirper une tumeur cancéreuse du cerveau. »

M. Minnick avoua alors qu'il était journaliste. On le fit arrêter et il comparut devant des juges. Ceux-ci ont estimé que les médecins de l'asile de Bellevue, qui s'étaient conduits comme des brutes, lui avaient fait payer sa fantaisie assez cher. Ils l'ont acquitté.

UN CRIME PASSIONNEL

Assassin de sa belle-sœur

Montbéliard, 4 janvier. — Un nommé Auguste Demougeot, âgé de trente-six ans, demeurant à Audincourt, avait depuis quelque temps déjà des relations avec sa belle-sœur, Mme Huguenin, née Thérèse Birgy, journalière, âgée de vingt-huit ans, mariée depuis le 28 décembre dernier.

Hier il l'emmena chez lui pendant que sa femme travaillait dans une filature.

Cette dernière, en rentrant du travail vers six heures, trouva dans son propre lit le cadavre de sa sœur, ensanglanté et la tête mutilée. Le meurtrier s'était enfui ; un revolver se trouvait sur le bord du lit ; il contenait six étuis vides.

Le capitaine de gendarmerie, averti aussitôt, commença une enquête.

Ce matin, Demougeot s'est constitué prisonnier à la gendarmerie de Montbéliard ; il a reconnu la préméditation. Il avait acheté à Montbéliard le revolver le matin même du crime. Il a déclaré en outre avoir eu des relations avec Thérèse Huguenin et qu'il l'avait tuée plutôt que de la voir à un autre.

Il a été écroué à la prison de Montbéliard.

L'HOMME COUPÉ EN MORCEAUX

Fausse reconnaissance

Paris, 4 janvier. — Parmi les déclarations de reconnaissance reçues ces jours-ci à la Morgue, il s'en trouvait une qui avait paru à M. Cochefert digne de retenir son attention par la vraisemblance des détails fournis et la concordance de certaines particularités physiques.

Il s'agissait d'un jeune homme, nommé Henri Gautard, né le 22 février 1881, et disparu du domicile de ses parents depuis le mois d'octobre dernier.

Ceux-ci savaient vaguement qu'il était au service d'une marchande des quatre saisons à Vaugirard, qu'il aidait les maraîchers à [illegible]

La nuit on le voyait rôder en compagnie de créatures suspectes et des individus de mine équivoque.

D'après les photographies exposées à la Morgue, cinq personnes avaient formellement reconnu Henri Gautard pour la victime du crime de Ménilmontant.

C'étaient :

Mmes Bosredon, âgé de 28 ans, 49, rue Saint-Sauveur et Auburtin âgée de 26 ans concierge 6, rue des Bernardins, les tantes du disparu.

MM. Léon Bouillet, 35 ans, chef de chantier, 82, rue Myrrha ; Gautard, marchand de vins 82 rue Myrrha père du jeune homme et Eugène Mathieu, 34 ans, coutelier, 30, rue Custine.

Ces reconnaissances étaient absolues ; toutes les cicatrices, marques et signes relevés sur les débris humains, le jeune Gautard les avait sur le corps, y compris la fameuse brûlure en forme de V et qu'il s'était faite accidentellement avec un fer à friser.

Or — voyez l'inanité de certains témoignages, cependant précis — Henri Gautard n'est pas « l'homme coupé en morceaux », il est vivant et même en bonne santé, au Dépôt de la préfecture de police.

La nuit dernière, des agents l'ont arrêté au cours d'une ronde sur les berges de la Seine.

Terminons en disant que la prime de 500 francs, promise à celui qui fournira à la justice des renseignements permettant d'établir l'identité de l'homme coupé en morceaux, a été élevée de 200 francs, afin de stimuler le zèle des personnes qui auraient des déclarations à faire.

UN MUR QUI S'ÉCROULE

Plusieurs victimes

Toulouse, 4 janvier. — A Sainte-Julia, aux portes de Toulouse, une muraille des anciennes fortifications s'est écroulée, entraînant une maison à un étage qui y était adossée. A la nouvelle de l'accident, les habitants organisèrent les premiers secours afin de dégager les victimes que l'on supposait sous les décombres.

En effet, au bout d'une heure d'efforts, on retirait le cadavre d'une femme habitant la maison effondrée ; quelques instants après on découvrait une seconde personne grièvement blessée, mais respirant encore. On désespère de la sauver.

Les autorités, présentes sur le lieu de l'accident, ont procédé aux constatations.

Les recherches continuent afin d'établir s'il ne reste pas d'autres personnes sous les décombres.

Le député Callewaert grièvement blessé

Charleroi, 4 janvier. — Le citoyen Callewaert, député socialiste de Charleroi, a été victime d'un accident qui met ses jours en danger.

On célébrait à Roux l'inauguration de la lumière électrique dans la commune.

On alla visiter l'usine d'électricité. Au cours de la visite on entendit un cri. C'était le député de Charleroi qui venait de tomber dans un trou de cave d'une hauteur de quatre mètres environ. On se porta à son secours. Le docteur Lambert lui prodigua des soins, mais l'état du blessé est grave.

UNE FEMME BAILLONNÉE ET NOYÉE

Privas, 4 janvier. — Le cadavre d'une jeune femme inconnue, âgée de vingt-cinq à trente ans, a été trouvé hier, sur les digues du Rhône, dans la commune de Glun.

Le parquet de Tournon, qui procède à une enquête, croit se trouver en présence d'un drame mystérieux.

Cette femme, mise avec une grande élégance, était, en effet, bâillonnée et avait les bras attachés sur la poitrine.

Le corps a dû être amené par les eaux du Rhône jusqu'à l'endroit où il a été trouvé.

La mort remonterait à huit jours.

Aucun indice n'a permis, jusqu'ici, d'établir l'identité du cadavre.

Les méfaits d'un sergent-major

Châlons, 4 janvier. — Le conseil de guerre du 6e corps d'armée a condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés, à la dégradation militaire et à vingt ans d'interdiction de séjour, le sergent major V..., du 10e régiment d'infanterie à Châlons-sur-Marne, pour seize vols militaires, quatre faux en écritures privées et une escroquerie.

Troubles universitaires en Russie

Pétersbourg, 4 janvier. — De graves désordres causés par les étudiants de l'université de Kieff, viennent de se produire.

Hier après-midi, les bâtiments de l'université ont été cernés par la police et le soir, une troupe de cosaques est arrivée.

On dit que la moitié des étudiants qui se trouvaient dans l'université auraient été arrêtés.

Des détails authentiques font défaut, mais on sait que 450 étudiants ont été expulsés de l'université et vont être immédiatement envoyés dans l'armée comme simples soldats, conformément à la nouvelle loi de mai 1899.

Deux ou trois d'entre eux seront dirigés sur Port-Arthur.

Des troubles se sont également produits dans un théâtre de la capitale pendant la représentation d'un drame intitulé *les Contrebandiers*, et au cours de laquelle les juifs étaient représentés comme des fanatiques religieux et de dangereux citoyens.

DANS LA RÉGION

INCENDIE CRIMINEL
A CAUDRY

Un sauveteur grièvement blessé

Un incendie d'une certaine importance éclatait soudain, jeudi vers 6 heures du soir, et mettait en émoi toute la population caudrésienne.

C'était la maison Jacquin-Jacquin, dit le Zouave, fabricant de tulles, qui flambait.

Cette habitation qui était encore couverte en chaume fut, en un instant dévorée par les flammes ; pendant un certain temps, on eut des craintes pour les habitations voisines mais, grâce à la rapidité même de l'incendie et aux secours, tout danger était bientôt écarté.

Les dégâts évalués approximativement à 10,000 francs sont couverts par une assurance à l'« Union Générale ».

Malheureusement, on n'a pas que des dégâts matériels à déplorer.

Dans l'ardeur du sauvetage le jeune Bélot, demeurant rue de Valenciennes, bobineur, s'étant introduit dans la maison en feu pour essayer d'en sauver quelque chose, fut surpris par l'effondrement d'une partie du plancher et grièvement brûlé sur différentes parties du corps, notamment aux avant-bras et à la tête ; son état ne laisse pas que d'être grave.

Quant aux causes de l'incendie elles sont inconnues encore. Néanmoins la rumeur publique ne se gêne pas pour les attribuer à la malveillance. A diverses reprises en effet, depuis très peu de temps, on avait essayé de mettre le feu à cette maison.

La gendarmerie a ouvert une enquête qui, il faut l'espérer, fera connaître les coupables s'il en existe.

LA GRÈVE DES TULLISTES
A CALAIS

(De notre correspondant spécial)

Les responsabilités de la grève. — Les aveux de la Chambre syndicale des fabricants de tulle. — La rebellion voulue et organisée contre la loi

Calais, 4 janvier. — Le Bulletin d'octobre-novembre de la Chambre syndicale des fabricants de tulle est paru. Il contient les procès-verbaux des séances du Comité de la Chambre syndicale et ses assemblées générales depuis le mois d'octobre, c'est-à-dire depuis l'origine du conflit entre les fabricants et l'Union des Tullistes.

A travers les altérations et les réticences volontaires, les procès-verbaux de la chambre syndicale laissent passer des aveux des plus importants qui établissent que malgré leurs dénégations les fabricants ont voulu la grève, qui depuis deux mois plonge dans la misère toute une population de travailleurs.

Aussi, pour analyser les aveux des fabricants, d'après leur propre bulletin, l'Union des tullistes avait organisé une réunion spéciale, qui a eu lieu hier soir, à l'Elysée, à laquelle assistaient, en même temps que les grévistes, un grand nombre de femmes.

Le citoyen Salembier a examiné tout au long les aveux contenus dans le bulletin des fabricants. Il a montré qu'il résultait du bulletin même qu'au lendemain de la signature de la convention avec l'Union des tullistes, le comité de la Chambre syndicale sur la demande de son président, étudiait les moyens de la violer et qu'il préparait l'organisation financière sur laquelle il devait s'appuyer pour engager la lutte contre le syndicat et contre la loi.

Le citoyen Salembier a montré encore que c'est lorsque ses dispositions ont été prises pour violer la convention et la loi que le comité de la chambre syndicale s'est préoccupé de se procurer à Paris des consultations d'avocats avec lesquelles on prétendait que la loi autorisait les fabricants à passer outre aux réquisitions de l'inspecteur du travail.

Salembier a lu ensuite un extrait officiel où le président de la chambre syndicale des fabricants déclare qu'il *fait mettre de côté toute espèce de scrupule*.

Tel est l'aveu cynique inséré au Bulletin, par ceux qui ont cherché et provoqué la grève.

Salembier a montré ensuite qu'il résulte du Bulletin que toutes les propositions faites par le contre-syndicat l'*émancipation* avaient été antérieurement arrêtées par le Comité des fabricants. Et ces propositions les fabricants les représentaient dans leurs journaux à Paris et auprès du gouvernement, comme venant d'un syndicat vraiment ouvrier. Ces ouvriers servaient de paravent à leurs actions. Avec une tranquille inconscience le Comité de la Chambre syndicale en fait l'aveu dans ses procès-verbaux.

Nombreux sont les aveux qui résultent du Bulletin des fabricants. Le comité du syndicat patronal, au moment où il cherchait la grève, disait que la loi étant appliquée par la seule faute des ouvriers, il était d'avis que seuls ils pouvaient la faire modifier.

Donc, alors que le Comité, disait aux fabricants que la loi leur était appliquée à tort, il se préoccupait, en réalité, de provoquer une grève destinée à obtenir du gouvernement qu'on changeât la loi.

Les fabricants ont eu leur grève, a conclu Salembier. Mais leur calcul aura été déjoué les ouvriers qui y sont été acculés l'ont faite non pas pour faire changer la loi mais pour en assurer l'application.

Et maintenant nous sommes sûrs qu'avec un peu de patience et grâce à l'appui du prolétariat qui s'émeut pour nous, nous finirons par l'emporter.

Que nos camarades de France et des autres nations nous continuent leur aide et bientôt grâce à la classe ouvrière de Calais, le patronat de Calais devra s'incliner devant la loi, qu'il prétendait violer et le prolétariat aura remporté un important succès.

La conférence de Salembier a été coupée à de nombreuses reprises par de chaleureux applaudissements.

La séance a été levée aux cris de : Vive la grève ! [illegible]

Tribune Laïque

LE CLÉRICALISME DANS NOS ÉCOLES

A Godewaersvelde

Le *Progrès du Nord* vient de mettre en pleine lumière le conflit signalé par le *Figaro* et qui s'est produit, ces jours derniers, entre le gouvernement et l'archevêque de Cambrai, M. Sonnois.

Le Gouvernement cédera-t-il encore ? Nous suivrons le débat.

En tous cas, il n'a aucune raison qui puisse l'empêcher de proscrire définitivement le flamand et de l'enseignement du catéchisme et du service paroissial. Il n'existe en effet, aucune commune de Flandre française, où tous les habitants ne comprennent le français et il n'en saurait être autrement, puisqu'il n'y a plus d'enseignement primaire flamand.

Sans doute, dans toute notre Flandre flamingante, on parle flamand, au grand désespoir des *français* de passage ; on met même une certaine coquetterie à le parler ; il semble que l'on affirme mieux ainsi son attachement au pays natal.

Mais chose singulière, sur cent flamingants, il y en a 90 qui ne savent pas lire un traître mot de flamand et 95 qui ne saisissent pas une syllabe d'un sermon prêché en *véritable flamand* !

Nos curés prêchent généralement le plus lamentable des flamands de cuisine.

D'où vient donc cet acharnement du clergé, à conserver pour le catéchisme et à l'Eglise la vieille langue, même si maltraitée ?

Pourquoi, selon les termes du *Figaro* existe-t-il dans le Nord, département frontière, une région où le clergé, oublieux du plus élémentaire patriotisme, et même des devoirs de son ministère, *impose* à la place du français, l'usage d'une langue étrangère dans toutes les manifestations religieuses de la vie paroissiale ?

Quand, en 1858, des savants modestes, les De Caussemaker et les Ricour de Bailleul, les De Baecker de Bergues, les De Bertrand de Dunkerque, fondèrent le *Comité flamand de France*, on vit y affluer les membres du clergé :

« En contact habituel avec le peuple des campagnes, écrivaient-ils, nous voyons avec bonheur les efforts tentés pour conserver un idiôme, à l'aide duquel se sont maintenus intégres l'esprit de religion et la foi orthodoxe. »

Voilà tout le secret : le flamand est une arme dans la main de nos prêtres fanatiques, ils y trouvent les formules toutes faites, séculaires, de la religiosité ; les vieux moules moyenageux de la foi orthodoxe du temps de l'inquisition.

Le flamand a pour eux encore une autre utilité, il trave dans les mots l'honnêteté, et il leur permet de déverser leur bile ordurière à *Croix* que veux-tu, sur le gouvernement de la République, sur ses fonctionnaires et ses défenseurs.

Au catechisme, le curé Deram de Godewaersvelde, voulant donner son appréciation sur la valeur du certificat d'études primaires, expose crûment aux enfants qu'il n'en saurait avoir d'autre que l'épaisseur de son papier pour le W.-C.

Comment dire ces choses là, proprement, en français, à des enfants que l'on prépare à la première communion ?

Et ce vicaire de la paroisse St-Wast-la-Grande-Eglise, de Bailleul, qui, au prêche, devant une institutrice laïque aujourd'hui à Lille, disait à ses ouailles :

« Ces femmes, si le jour elles enseignent aux petits, la nuit elles enseignent aux grands. »

J'ai gardé la texture flamande de l'outrage.

MM. les inspecteurs ne jugent-ils pas que la situation des institutrices, dans un pareil milieu, — sous prétexte de surveillance, — est plus que ridicule et déplacée, qu'elle est profondément grotesque ?

A Godewaersvelde, les enfants de l'école laïque qui apprennent le catéchisme en français, sont interrogés en flamand : ils répondent mal, et les diatribes commencent contre l'école laïque qui ne fait que des ânes.»

L'enfant est profondément humilié, navré de cette injustice, et découragé ; il doute de son école, de ses maîtres.

Pourquoi les parents ne protestent-ils pas ?

Parce qu'ils perdraient leur pain. Il n'est pas de despote plus hargneux que le curé Deram, mordant et vociférant sans cesse, troublant les ménages, brouillant des amoureux, bâclant des mariages, s'imposant partout avec une morgue qui n'a d'égale que son manque de savoir-vivre, et sa crasseuse ignorance.

Quand l'école fut laïcisée, à la rentrée, il mit en œuvre tout son bataillon de dévotes et s'agita lui-même, menaçant les fermiers de leurs propriétaires.

Il fit distribuer tous les fruits de son jardin, doux pasteur de tout un troupeau, aux seules élèves des religieuses.

Cette petite manœuvre fit long feu. Un vaillant républicain, M. Piron, fit distribuer des secours aux parents et des gâteries aux enfants qui fréquentent *la laïque*.

Battu sur ce terrain, notre curé voulut frapper un grand coup : Godewaersvelde vit de la fabrication des toiles d'emballage et sacs de jute ; deux maisons tiennent le pays, celle de M. Piron et celle de M. Roussel, de Tourcoing.

C'est chez ce dernier que Deram frappa, sollicitant son intervention patronale, puissante, pour décider ses ouvriers à ne pas envoyer leurs enfants à l'école de Mme Lussière.

Il eut réussi à faire le vide à l'école des filles, comme à l'école des garçons, sans la ténacité et l'énergie de M. Piron, qui s'est déclaré hautement et fermement le défenseur de l'enseignement de l'Etat. Et contre cette volonté de fer, tous les Deram du monde ne peuvent rien : le serpent use ses dents, il n'entame pas la lime.

Fort heureusement, il se trouve encore en Flandre, de ci, de là, au milieu du désastre qui a suivi le départ de M. Lhotte d'Hazebrouck, des républicains sincères, ardents, désintéressés, qui sauvent du naufrage nos écoles laïques.

Le *Progrès du Nord* citant, il y a quelques jours, les magnifiques résultats obtenus à Bailleul, à la fête de Noël, par M. Paul Perrier, qui tient si dignement la place qu'occupait son père dans le camp des irréductibles.

Avec Elie Delcourt et Omer Cuvelier, qui les a trop tôt quittés, succombant aux intrigues réactionnaires du Dr Cartyl, directeur de l'asile des aliénées.

Ces exemples réconfortent, et ce sont des citoyens comme M. Piron à Godewaersvelde, qui permettront aux fonctionnaires de se ressaisir, ou au gouvernement de les balayer, avant qu'il soit trop tard.

3° M. le Sous-Préfet d'Hazebrouck réussit dans la tâche qu'il entreprend de réveiller les *Ligues*, jadis prospères et influentes, dans lesquelles *tous les fonctionnaires* osaient se faire inscrire, au lieu de s'aplatir devant des Plichon, je leur signalerai comme première besogne de mettre le holà, aux empiètements et aux manœuvres du clergé sur nos écoles et il ne sera pas inutile qu'ils s'affirment aussi en brisant les résistances des curés qui, comme celui de Godewaersvelde, refusent les clefs de l'Eglise, le 14 juillet, refusent de laisser hisser le drapeau national sur un édifice où la République est chez elle, où ils n'ont que des devoirs à remplir, pour lesquels du reste ils sont payés.

Comme Judas, ils reçoivent les deniers de la République dont ils sont les fonctionnaires et qu'ils trahissent.

DEWERCKER.

***

A DES CORRESPONDANTS

DOUAI-ARME. — Je voudrais votre adresse, j'ai vous écrire.

Dernière Heure

Le crime d'une mère

Paris, 4 janvier. — Cet après-midi, en vidant la fosse d'aisance de l'immeuble portant le n° 2 de la rue Lepeu, les vidangeurs ont trouvé le cadavre d'une petite fille de sept à huit mois.

M. Brunet, commissaire de police du quartier, a procédé aussitôt à une enquête dans la maison et a appris que l'auteur de ce crime abominable était une dame Triboulati, âgée de vingt-sept ans, d'origine italienne, occupant une chambre au deuxième étage de la maison.

Cette femme a été mise en état d'arrestation. Pour sa défense, elle prétend que sa fille était déjà morte quand elle jeta le cadavre dans la fosse.

LA PIEUVRE CLÉRICALE

Paris, 4 janvier. — En prévision du débat sur le droit d'association, qui commencera devant la Chambre aussitôt après l'élection du bureau, le ministre de l'intérieur et des cultes vient de faire dresser un nouveau tableau des congrégations religieuses, autorisées ou non autorisées, existant en France au 31 décembre 1900.

Ce travail, qui est d'une importance considérable, sera prochainement communiqué à la commission parlementaire des associations.

La guerre de Chine

Les conditions de paix

Londres, 4 janvier. — D'après les informations officieuses, le gouvernement aurait été avisé que les autorités chinoises ont accepté les conditions de paix, tout en faisant des réserves sur l'exécution immédiate de quelques-unes de ces conditions.

On mande de Pékin, au *New-York Herald*, que tous les ministres, à l'exception de Sir Salow se sont réunis pour fixer le lieu et l'heure de la signature de la note commune par les plénipotentiaires Chinois. Cependant quelques-uns des ministres sont d'avis que l'acceptation envoyée par les plénipotentiaires n'a pas toute la clarté qu'on pourrait supposer, laissant la porte ouverte à des négociations supplémentaires pour toutes les demandes se rapportant à la démolition des forts, au départ des troupes internationales de Pékin.

Les Chinois pourraient profiter de cette ambiguïté pour traîner les choses en longueur. Les ministres ont, par conséquent, décidé de faire savoir aux plénipotentiaires Chinois qu'ils devront signer la note avant de se présenter à la réunion des représentants des puissances.

Le Lock-Out d'Anvers

Anvers, 4 janvier. — Comme nous le faisions prévoir hier, le lock-out patronal est actuellement terminé.

Ce matin, le travail a été repris d'une façon presque normale.

Quelques incidents provoqués par la présence d'ouvriers étrangers se sont produits sur les quais.

UNE GRÈVE A ROME

Rome, 4 janvier. — Aujourd'hui, environ trois mille ouvriers des mines et des usines se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaire.

VENGEANCE D'ABANDONNÉES

Paris, 4 janvier. — Cette nuit, vers minuit et demi, une jeune ouvrière en plumes et fleurs, qui avait été abandonnée par son amant, un comptable, il y a une quinzaine de jours, parce qu'elle était enceinte, l'attendait au sortir de chez lui le comptable avait l'habitude d'aller, et le supplia en vain de reconnaître sa responsabilité.

Finalement elle tira de sa poche un flacon de liquide corrosif, mais l'amant ne fut guère atteint. Alors la jeune fille qui portait aussi un revolver, se suicida.

Un drame presque identique s'est passé ce matin à Bordeaux. Un conducteur d'omnibus avait abandonné sa maîtresse parce qu'elle était enceinte. Elle est venue l'attendre ce matin, son nouveau-né sur les bras et sur son refus de reprendre la vie commune, l'a blessé grièvement.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

LES PERTES ANGLAISES

Londres, 4 janvier. — Le War Office a publié ce soir la liste des pertes anglaises depuis le commencement de la guerre.

Elle s'élève à 32,887 hommes hors de combat (offici